

PROGRAMME FORMATION INITIALE

R.483 GRUE MOBILE catégorie B



Objectifs de la formation

1/ Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité des grues mobiles conformément à la recommandation R483.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
- Savoir identifier et connaître les différentes catégories de grues mobiles,
- Savoir réaliser des manœuvres avec la grue mobile,
- Connaître les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R483 Catégorie B

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R483.
- Les principaux types de grues mobiles : connaître leurs mouvements, reconnaître leurs équipements (flèche treillis, télescopique...) et leurs utilisations (stabilisation, translation, risques d'utilisation...)
- Accessoires de levage et règles d'élingage : adapter et utiliser les bons appareils (élingues, palonniers...). Connaître et respecter les règles d'élingage 'angle et coefficient. Identifier les principales détériorations des accessoires de levage.
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers, conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).
- Les risques liés à l'utilisation des grues mobiles : basculement, électrocution, effondrement du sol...et moyens permettant de les éviter
- Vérification à la prise de poste (contrôler l'état de la machine), mise en marche de la grue, balisage au sol, fonctionnement des stabilisateurs, manœuvres interdites, fin de poste, gestes de commandement ...

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres d'une Grue Mobile de la catégorie R483 cat. B
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue Mobile, différentes charges conformes au référentiel de la recommandation R483 cat. B. Manuel individuel, suivi des stagiaires par exercices et qcm journalier.

PUBLIC : Tout public

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

DURÉE : 10 jours – 70h
(9 jours de formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIF INTER : 450€ HT /jour /pers
Soit 540€ TTC/ jour /pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

3 participants minimum / session
4 participants maximum / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

**ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN
SITUATION D'HANDICAP :** Après
étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation sur les compétences théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Tests théorique et pratique conforme à la recommandation R483. Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée.

Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-38 Ind C PRO QUA 21F

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE

R.483 GRUE MOBILE catégorie B



Objectifs de la formation

1/ Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité des grues mobiles conformément à la recommandation R483

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
- Savoir identifier et connaître les différentes grues mobiles,
- Savoir réaliser des manœuvres avec la grue mobile,
- Connaître les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R483 Cat. B

Contenu de la formation

Partie théorique

- Les Organismes de prévention et les Recommandation R483.
- Les principaux types de grues mobiles,
- Les accessoires de levage et les règles d'élingage,
- Notions élémentaires de physique,
- Les risques liés à l'utilisation des grues mobiles,
- Vérification à la prise de poste et mise en marche de la grue,
- Fin de poste et gestes de commandement.

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres d'une Grue mobile de la catégorie R.483 cat. B
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue Mobile, différentes charges et parcours technique conformes au référentiel de la recommandation R.483 cat. B. Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée.

Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

PUBLIC : Conducteur/conductrice avec expérience et/ou disposant d'un CACES® « Grue mobile » (ou équivalent) de la catégorie présentée.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir une conduite régulière de la grue

DURÉE : 3 jours – 21h
(2 jours formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIF INTER : 500 € HT/jour/pers
Soit 600€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 3 pers / session

Maxi 4 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva

04.42.16.31.46

thf@foselev.fr

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-38 n°1 Ind C PRO QUA 21 F

PROGRAMME FORMATION INITIALE

R.490 GRUE DE CHARGEMENT option Télécommande



PUBLIC : Tout public

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

DURÉE : 4 jours

(3 jours de formations + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIF INTER : 440 € HT/jour/pers
Soit 528€ TTC/jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 3 pers / session

Maxi 4 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Objectifs de la formation

1/ Mettre en œuvre les compétences nécessaires à la conduite d'une grue de chargement en sécurité/en situation de travail conformément à la recommandation R490.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
 - Connaître les différentes caractéristiques d'une grue de chargement,
 - Savoir réaliser des manœuvres avec la grue de chargement,
 - Connaître les risques liés à son utilisation,
 - Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
- 2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir CACES® R490

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et recommandation R.490, rôle et responsabilité du constructeur/de l'employeur/du conducteur/du chef de manœuvre.
- Les technologies de la grue de chargement : caractéristique, les différents organes, les règles de stabilisation, utilisation des courbes de chargement, déplacement, les risques liés à l'utilisation de la grue de chargement, les opérations interdites, les règles de signalisations, d'arrimage, les accessoires de levage et règles d'élingage...
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers, conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue de chargement adaptée, différentes charges conformes au référentiel de la recommandation R.490. Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique. Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE

R.490 GRUE DE CHARGEMENT option Télécommande



Objectif de la formation

1/ Mettre en œuvre les compétences nécessaires à la conduite d'une grue de chargement en sécurité/en situation de travail conformément à la recommandation R490.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
 - Connaître les différentes caractéristiques d'une grue de chargement,
 - Savoir réaliser des manœuvres avec la grue de chargement,
 - Connaître les risques liés à son utilisation,
 - Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
- 2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R490 option Télécommande

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et recommandation R.490.
- Les technologies de la grue de chargement
- Notions élémentaires de physique
- Vérification à la prise de poste et mise en marche de la grue de chargement

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue de chargement adaptée, différentes charges conformes au référentiel de la recommandation R.490. Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique. Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période

PUBLIC : Conducteur/conductrice avec expérience et/ou disposant d'un CACES® « Grue de chargement » de la catégorie présentée.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans au moins
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir une utilisation régulière de l'engin

DURÉE : 3 jours
(2 jours de formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIF INTER : 520 € HT/jour/pers
Soit 624€ TTC/jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 3 pers / session
Maxi 4 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

PROGRAMME FORMATION INITIALE R.489

Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté



PUBLIC : Tout public

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

DURÉE : 4 jours – 28h
(3 jours formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIFS INTER :

Cat. 3 : 250 € HT/jour/pers

Soit 300€ TTC/ jour/pers

Cat. 4 : 310 € HT/jour/pers

Soit 372€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session

Maxi 6 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva

04.42.16.31.46

thf@foselev.fr

Objectif de la formation

1/ Mettre en œuvre les compétences nécessaires à la conduite d'un chariot en sécurité/en situation de travail conformément à la recommandation R489.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
- Connaître les différents types de chariot,
- Savoir réaliser des manœuvres avec le chariot de la catégorie présentée,
- Connaître les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R489de la catégorie présentée

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R.489.
- Les principaux types de chariot : identifier les caractéristiques types des différents chariots (hauteur, portée, capacité), connaître leurs utilisations (déplacement, risques de manutention...), connaître leurs sources d'énergie, reconnaître leurs équipements
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers, conditions de stabilité (moments, renversement, basculement...).
- Vérification à la prise de poste (contrôler l'état de la machine, port des EPI, réglages), mise en marche du chariot de manutention à conducteur porté, balisage au sol, risques liés à l'utilisation des chariots (chute de charges, heurts de personne ou d'engins...), manœuvres interdites, gestes de commandement, fin de poste.

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service : vérification documentaire, visuelle, adéquation
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur compétent et qualifié sur la Recommandation R.489.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Chariot de la catégorie concernée, différentes charges conformes au référentiel de la recommandation R.489 Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée. Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-46 Ind C PRO QUA 21 F

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE R.489

Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté



Objectif de la formation

- 1/ Mettre en œuvre les compétences nécessaires à la conduite d'un chariot en sécurité/en situation de travail conformément à la recommandation R489.
- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
 - Connaître les différents types de chariot,
 - Savoir réaliser des manœuvres avec le chariot de la catégorie présentée,
 - Connaître les risques liés à son utilisation,
 - Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
- 2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R489 de la catégorie présentée

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R.489.
- Les principaux types de chariot
- Notions élémentaires de physique
- Vérification à la prise de poste

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service : vérification documentaire, visuelle, adéquation
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur compétent et qualifié sur la Recommandation R.489.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Chariot de la catégorie concernée, différentes charges conformes au référentiel de la recommandation R.489, Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée. Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

PUBLIC : Conducteur/conductrice avec expérience et/ou disposant d'un CACES® « Chariot de manutention automoteurs à conducteur porté » de la catégorie présentée

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir une utilisation régulière de l'engin de la catégorie présentée

DURÉE : 3 jours – 21h
(2 jours de formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIFS INTER :

Cat. 3 : 270 € HT/jour/pers

Soit 300€ TTC/ jour/pers

Cat. 4 : 330 € HT/jour/pers

Soit 360€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS : 4 à 6 pers/session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva

04.42.16.31.46

thf@foselev.fr

TECHNIC HYDRO FORMATION
530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045
T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47
LT 21-46 n°1 Ind C PRO QUA 21 F

PROGRAMME FORMATION INITIALE R.486

Plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP)

PUBLIC : Tout public

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Être titulaire d'une formation Port du harnais en cours de validité
- Savoir écrire et lire le français

DURÉE : 4 jours – 28h
(3 jours formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIFS INTER :

Cat. A : 430€ HT/jour/pers

Soit 516€ TTC/ jour/pers

Cat. B : 240€ HT/jour/pers

Soit 288€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS : 4 à 6 pers/session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

Objectif de la formation

1/ Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité d'une plateforme élévatrice mobile de personnel conformément à la recommandation R486.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
 - Connaître les différents types de PEMP,
 - Savoir réaliser des manœuvres avec la PEMP de la catégorie présentée,
 - Connaître les risques liés à son utilisation,
 - Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
- 2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R486 de la catégorie présentée

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R.486A.
- Les principaux types de PEMP : identifier les caractéristiques types des différentes PEMP (hauteur, portée, capacité), connaître leurs utilisations (déplacement, risques de manutention...), connaître leurs sources d'énergie, reconnaître leurs équipements.
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité, conditions de stabilité (moments, renversement, basculement...).
- Vérification à la prise de poste (contrôler l'état de la machine, adéquation, port des EPI, ...), mise en marche de la PEMP, balisage au sol, risques liés à l'utilisation des PEMP (chute en hauteur, renversement), manœuvres interdites, gestes de commandement...

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service : vérification documentaire, visuelle, adéquation
- Conduite et manœuvres : monter, descendre, déplacer la PEMP de la catégorie présentée, translater la PEMP sur le parcours.
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur compétent et qualifié sur la Recommandation R.486A.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, PEMP de la catégorie concernée, différentes structures conformes au référentiel de la recommandation R.486A, manuel individuel.

**ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN
SITUATION D'HANDICAP : Après
étude**

Votre Contact et Référent Handicap :
Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Modalités d'évaluations et durée de validité :

Délivrance d'une attestation de fin de formation des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée.

Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION
530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045
T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47
LT 21-40 Ind C PRO QUA 21 F

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE R.486

Plates-formes élévatrices mobiles de personnel



PUBLIC : Conducteur/conductrice avec expérience et/ou disposant d'un CACES® « Plates-formes élévatrices mobiles de personnel » de la catégorie présentée.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Être titulaire d'une formation Port du harnais en cours de validité
- Savoir lire et écrire le français
- Utilisation régulière de la nacelle du groupe présentée

DURÉE : 3 jours – 21h
(2 jours formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIFS INTER :

Cat. A : 500€ HT/jour/pers

Soit 600€ TTC/ jour/pers

Cat. B : 250€ HT/jour/pers

Soit 300€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS : 4 à 6 pers/session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva

04.42.16.31.46

thf@foselev.fr

Objectif de la formation

1/ Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité d'une plateforme élévatrice mobile de personnel conformément à la recommandation R486.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
- Connaître les différents types de PEMP,
- Savoir réaliser des manœuvres avec la PEMP de la catégorie présentée,
- Connaître les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R486

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R.486A.
- Les principaux types de PEMP
- Notions élémentaires de physique
- Risques et dangers liés à l'utilisation des PEMP
- Vérification à la prise de poste

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service : vérification documentaire, visuelle, adéquation
- Conduite et manœuvres : monter, descendre, déplacer la PEMP selon la catégorie présentée, translater la PEMP sur le parcours.
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur compétent et qualifié sur la Recommandation R.486A.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, PEMP de la catégorie concernée, différentes structures conformes au référentiel de la recommandation R.486A, manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée.

Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-40 n°1 Ind C PRO QUA 21 F

PROGRAMME FORMATION INITIALE R.484 cat. 1

Ponts Roulants et Portiques



Objectif de la formation

1/ Acquérir les compétences nécessaires à la conduite d'un pont roulant et/ou portique en sécurité/en situation de travail conformément à la recommandation R484.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
 - Connaître les différents types de ponts et portiques,
 - Savoir réaliser des manœuvres avec le pont de la catégorie présentée,
 - Connaître les risques liés à son utilisation,
 - Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
- 2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R484 cat.1

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R.484.
- Les principaux types de ponts et portiques : identifier les caractéristiques types des différents ponts et portiques (hauteur, portée, capacité), connaître leurs utilisations (déplacement, risques de manutention...), connaître leurs sources d'énergie, reconnaître leurs équipements
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, et de la position du centre de gravité des charges, gestion du balan.
- Vérification à la prise de poste (contrôler l'état de la machine, port des EPI, réglages), mise en marche pont roulant, balisage au sol, risques liés à l'utilisation des ponts et portiques (chute de charges, heurts de personne ou d'engins...), manœuvres interdites, gestes de commandement, fin de poste.

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service : vérification documentaire, visuelle et adéquate. Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et des organes de commandes.
- Conduite et manœuvres : prendre, déplacer et déposer une charge suivant un parcours précis. Réaliser l'élingage d'une charge.
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur compétent et qualifié sur la Recommandation R.484.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Pont de la catégorie concernée, différentes charges conformes au référentiel de la recommandation R.484 Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée.

Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

LT 21-46 n°2 ind A THF PRO QUA 21F

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

PUBLIC : Tout public

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

DURÉE : 3 jours – 21h
(2 jours formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation – Site de Marseille

TARIFS INTER :

250 € HT/jour/pers

Soit 300€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session

Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva

04.42.16.31.46

thf@foselev.fr

PROGRAMME FORMATION **RECYCLAGE R.484 cat. 1**

Ponts Roulants et Portiques



Objectif de la formation

1/ Mettre en œuvre les compétences nécessaires à la conduite d'un pont roulant et/ou portique en sécurité/en situation de travail conformément à la recommandation R484.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
- Connaître les différents types de ponts et portiques,
- Savoir réaliser des manœuvres avec le pont de la catégorie présentée,
- Connaître les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R484 cat. 1

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R.484.
- Les principaux types de ponts et portiques : identifier les caractéristiques types des différents ponts et portiques (hauteur, portée, capacité), connaître leurs utilisations (déplacement, risques de manutention...), connaître leurs sources d'énergie, reconnaître leurs équipements
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, et de la position du centre de gravité des charges, gestion du balan.
- Vérification à la prise de poste (contrôler l'état de la machine, port des EPI, réglages), mise en marche pont roulant, balisage au sol, risques liés à l'utilisation des ponts et portiques (chute de charges, heurts de personne ou d'engins...), manœuvres interdites, gestes de commandement, fin de poste.

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service : vérification documentaire, visuelle et adéquate. Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et des organes de commandes.
- Conduite et manœuvres : prendre, déplacer et déposer une charge suivant un parcours précis. Réaliser l'élingage d'une charge.
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur compétent et qualifié sur la Recommandation R.484.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Pont de la catégorie concernée, différentes charges et parcours technique conformes au référentiel de la recommandation R.484 Manuel individuel.

PUBLIC : Conducteur/conductrice avec expérience

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir une utilisation régulière de l'engin

DURÉE : 2 jours – 14h
(1 jour formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation – Site de Marseille

TARIFS INTER :

250 € HT/jour/pers

Soit 300€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session

Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN
SITUATION D'HANDICAP : Après
étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée.

Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-46 n°3 Ind A THF

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE MINI GRUE MOBILE flèche télescopique



Objectifs de la formation

PUBLIC : Conducteur/conductrice avec expérience et/ou disposant d'un CACES® « Grue mobile » (ou équivalent) de la catégorie présentée.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir une conduite régulière de la grue

DURÉE : 1 à 2 jours selon expérience – 7h ou 14h
(1 à 2 jours formation + test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou en entreprise.

TARIF INTER : 450 € HT/jour/pers
Soit 540€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 3 pers / session
Maxi 5 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

A la demande

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

1/ Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité des mini grues mobiles.

- Connaître les acteurs de la réglementation
- Savoir identifier et connaître les différentes mini grues mobiles,
- Savoir réaliser des manœuvres avec la grue mobile,
- Connaître les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Les Organismes de prévention externes et interne à l'entreprise.
- Les principaux types de mini grues mobiles,
- Les accessoires de levage et les règles d'élingage,
- Notions élémentaires de physique,
- Les risques liés à l'utilisation des mini grues mobiles,
- Vérification à la prise de poste et mise en marche de la grue,
- Fin de poste et gestes de commandement.

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres d'une mini grue mobile
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, mini Grue Mobile, différentes charges et parcours technique. Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation, après validation des connaissances théoriques et pratiques.

Validité 5 ans.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-38 n°8 Ind 0 PRO QUA 21 F

PROGRAMME FORMATION INITIALE GRUE PORTUAIRE SUR RAIL



PUBLIC : Tout public

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Etre âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

DURÉE : 7 jours – 49h
(6 jours de formation + 1 jour test)

LIEU : Site Client

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 6 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les 6 mois

**ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN
SITUATION D'HANDICAP** : Après
étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Objectifs de la formation

- Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité d'une Grue portuaire sur rail,
- Connaitre les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Connaissances générales (les acteurs de la prévention, responsabilité pénale, le code du travail...)
- Les différents modèles de grues portuaires
- Technologie des grues portuaires
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues portuaires
- Risques liés à l'utilisation des grues
- Exploitation des grues portuaires
- Connaissance de l'élingage
- Notions des masses volumiques
- Vérifications d'usage des grues

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres d'une Grue Portuaire
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue Portuaire, différentes charges, Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Réalisation de tests théorique et pratique.
Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.
L'attestation de formation est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

PROGRAMME FORMATION

CHEF DE MANŒUVRE ÉLINGAGE



PUBLIC : Toutes personnes amenées à intervenir dans le cadre d'opérations de levage

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir des bases d'élingage

DURÉE : 1 jour – 7h

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou site client

TARIF INTER : 250€ HT /_jour / pers
Soit 300€ TTC / jour / pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour réaliser des opérations de levage
- Être capable de choisir et de juger de l'état des élingues et des accessoires mis à disposition.
- Assurer la sécurité pendant les opérations de levage.
- Savoir communiquer avec les conducteurs des engins de levage par gestes de commandement et moyen radio.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation et mesures de sécurité
- Rôles et responsabilités du chef de manœuvre/élingueur
- Les accessoires de levage et leur utilisation (palonniers, écarteurs...)
- Evaluation des charges et la masse volumique
- Angles et facteur de mode d'élingage
- Les gestes de commandement

Partie pratique

- Préparation des chantiers et contrôle documentaire
- Vérification des accessoires et engin de levage
- Mise en place des appareils de levage (écarteurs, palonniers, manilles, crochets, pinces, etc...)
- Gestes de commandement et utilisation de radio
- Mesures de sécurité pendant les opérations de levage

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, radio, appareils de levage et charges diverses correspondant à l'activité de l'entreprise. Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Un QCM est distribué aux stagiaires en fin de session pour évaluer les connaissances acquises.

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

PROGRAMME FORMATION

CHEF DE MANŒUVRE - ÉLINGAGE RENFORCÉ



PUBLIC : Toutes personnes amenées à intervenir dans le cadre d'opérations de levage.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir des bases d'élingage

DURÉE : 2 jours – 14h

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou site client

TARIF INTER : 250€ HT / jour / pers
Soit 300€ TTC / jour / pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN

SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour réaliser des opérations de levage en toute sécurité
- Être capable de choisir et de juger de l'état des élingues et des accessoires mis à disposition.
- Assurer la sécurité pendant les opérations de levage.
- Savoir communiquer avec les conducteurs des engins de levage par gestes de commandement et moyen radio.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation et mesures de sécurité
- Rôles et responsabilités du chef de manœuvre/élingueur
- Les accessoires de levage et leur utilisation (palonniers, écarteurs...)
- Evaluation des charges et la masse volumique
- Angles et facteur de mode d'élingage
- Lecture de plans de levage, plans d'élingage, croquis...
- Les gestes de commandement

Partie pratique

- Préparation des chantiers et contrôle documentaire
- Vérification des accessoires et engin de levage
- Mise en place des appareils de levage :
 - Ecarteurs,
 - Palonniers/ Palan
 - Coulisseau,
 - Manilles,
 - Crochets,
 - Pincés,
- Mise en situation des gestes de commandement et utilisation de radio
- Mesures de sécurité pendant les opérations de levage

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, radio, pont roulant, grue mobile, appareils de levage et charges diverses correspondant à l'activité de l'entreprise. Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Un QCM est distribué aux stagiaires en fin de session pour évaluer les connaissances acquises.

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-43 n° 1 Ind 0 PRO QUA 21

PROGRAMME FORMATION

ARRIMAGE DE CHARGES



PUBLIC : Toutes personnes amenées à intervenir dans le cadre d'opérations de transport

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

DURÉE : 1 jour – 7h

LIEU : Centre de formation ou site client

TARIF INTER : 250€ HT / jour / pers
Soit 300€ TTC / jour / pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maéva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin d'arrimer des charges ou engins en toute sécurité.
- Savoir repérer les bonnes pratiques pour sécuriser les opérations de chargement et de transport.
- Connaître les risques d'un mauvais arrimage.
- Maitriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation et mesures de sécurité
- Rôles et responsabilités des différents acteurs
- Définition de l'arrimage
- PTAC, PTR
- Principes d'arrimage : véhicules, positionnement des charges...
- Techniques d'arrimage
- Le transport de différents types de produits
- Risques de circulation routière

Partie pratique

- Mise en œuvre des techniques d'arrimage
- Arrimage de charges : bloc, contre-poids, moteurs, pompes...

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, matériels d'arrimage et différentes charges. Réglettes.

Modalité d'évaluation et durée de validité

Test QCM théorique et évaluation pratique en fin de session pour évaluer les connaissances acquises. Délivrance d'une attestation de fin de formation. L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-54 THF Ind A

PROGRAMME FORMATION

ENCADRANTS LEVAGE



Objectifs de la formation

- Savoir encadrer une opération de levage
- Connaitre et Identifier les différentes grues mobiles,
- Savoir lire les abaques de charges d'une grue. Notion de stabilité et résistance mécanique.
- Acquérir le vocabulaire technique sur les engins les plus courants,
- Connaitre les risques liés à l'utilisation d'une Grue mobile,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Les principaux types de grues mobiles,
- Les accessoires de levage et les règles d'élingage,
- Notions élémentaires de physique,
- Les risques liés à l'utilisation des grues mobiles,
- Méthodes d'élingage classiques : définition, conformité et exemple
- Plan de levage : définition, lecture, données minimales nécessaires et exemple
- Vérification à la prise de poste : calage, programmation CEC, équipement d'accessoires ou de contrepoids, déploiement, levage, repliement, démontage
- Fin de poste et gestes de commandement.

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service de la Grue mobile
- Adéquation de levage
- Utilisation des accessoires de levage
- Gestes de commandement
- Fin de poste

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués par le formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue Mobile, différentes charges. Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Un QUIZZ est distribué aux stagiaires en fin de session. Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

PUBLIC : Personnel encadrant intervenant sur des activités de Levage

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Lire et écrire le français

DURÉE : 1 jours – 7h

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou sur site client

TARIF INTER : 250 € HT/jour/pers
Soit 300€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les 3 mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

TECHNIC HYDRO FORMATION
530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045
T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47
LT 21-38 n°4 THF Ind 0

PROGRAMME FORMATION

TRAVAIL EN HAUTEUR PORT DU HARNAIS



Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances et les savoir-faire permettant de travailler en hauteur et en sécurité.
- Savoir identifier et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail, l'adapter, le régler et savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements.
- Savoir utiliser le harnais dans les travaux en hauteur.
- Savoir évaluer les risques face à une situation de travail en hauteur et réaliser un sauvetage le cas échéant

Contenu de la formation

Partie théorique

- Généralités sur le travail en hauteur : les nacelles, les échafaudages, les échelles, protections collectives ...
- Aspects règlementaires.
- Les risques – statistiques d'accidents.
- Dommages sur l'organisme.
- Le facteur de chute.
- Le matériel d'arrêt de chute.
- Consignes d'utilisation.
- Vérifications du harnais.
- Responsabilités de l'utilisateur.

Partie pratique

- Contrôle des EPI et VGP.
- Port et vérification du harnais.
- Essais de suspension.
- Mise en œuvre en situation de travail.

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles. Un QCM est distribué aux stagiaires en fin de session pour évaluer les connaissances acquises.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques. Plateforme pédagogique d'évolution en hauteur et matériel de démonstration (harnais, longues, connecteurs ...) Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-55 THF Ind A

PUBLIC : Toutes personnes amenées à intervenir sur des travaux en hauteur.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

DURÉE : 1 jour – 7h

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIF INTER : 250€ HT / jour / pers
Soit 300€ TTC / jour / pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN

SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

PROGRAMME FORMATION

GESTES ET POSTURES

PUBLIC : Toutes personnes dont l'activité comporte de la manutention manuelle.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Savoir lire et écrire le français

DURÉE : 1 jour – 7h

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou sur site client

TARIF INTER : 250€ HT / jour / pers
Soit 300€ TTC / jour / pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances nécessaires à la manutention manuelle de charges en toute sécurité.
- Identifier les mauvaises postures, connaître les risques liés à la manutention manuelle, savoir exécuter les bons gestes...

Contenu de la formation

Partie théorique

- Statistiques des accidents dus à la manutention manuelle.
- Notions d'anatomie : les muscles, la colonne vertébrale, les disques ...
- Manutention manuelle et santé : atteintes musculaires, articulaires, problèmes de disques, déformations de la colonne...
- Conditions aggravantes.
- Mauvaises postures.
- Principes d'économie d'effort.
- Les bonnes pratiques de levage de charges
- Traitement du mal de dos.
- Prévention des risques TMS

Partie pratique

- Visite du ou des postes de travail dans le but de mettre en application les gestes étudiés.
- Moyens et possibilités d'amélioration sur le lieu de travail.

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Un QCM est distribué aux stagiaires en fin de session pour évaluer les connaissances acquises.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

PROGRAMME FORMATION

Formateur Levage



Objectifs de la formation

- 1/ Acquérir les compétences pédagogiques pour animer une formation levage :
 - Connaître les différents acteurs de la formation professionnelle
 - Adopter la posture de formateur pour mettre les stagiaires en bonne condition d'apprentissage.
 - Expliquer et transmettre les prescriptions de conduite en sécurité de la Recommandation CNAM relative à l'équipement de levage.
- 2/ Concevoir ou adapter des supports pédagogiques.
- 3/ Préparer les participants au passage des épreuves théoriques et pratiques CACES® selon la Recommandation CNAM visée.

Contenu de la formation

Partie théorique

- L'ingénierie pédagogique :
 - Les conditions d'apprentissage de l'adulte et les écueils à éviter.
 - Les rôles du formateur.
 - La définition des objectifs généraux de la formation et des objectifs pédagogiques.
 - Les différentes méthodes et techniques pédagogiques.
 - Les évaluations de la formation.
 - La gestion de la relation avec les stagiaires (Les raisons de la réussite ou de l'échec d'une animation, comment un message est lu, compris et assimilé, la gestion des conflits en formation...)
- Transmission du contenu théorique de la formation CACES Levage aux stagiaires :
 - Réglementation : Organismes de prévention et Recommandations.
 - Les principaux types de Grues : connaître leurs mouvements, reconnaître leurs équipements (flèche treillis, télescopique, bras de grue...) et leurs utilisations (stabilisation, translation, risques d'utilisation...)
 - Accessoires de levage et règles d'élingage : adapter et utiliser les bons appareils (élingues, palonniers, écarteurs...). Connaître et respecter les règles d'élingage. Identifier les principales détériorations des accessoires de levage.
 - Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers, conditions d'équilibre (moments de renversement, basculement...).
 - Les risques liés à l'utilisation des Grues : basculement, risques électriques, effondrement du sol...et moyens permettant de les éviter.
 - Vérification à la prise de poste (contrôler l'état de la machine), mise en marche de la grue, balisage au sol, fonctionnement des stabilisateurs ou des chemins de roulement, manœuvres interdites, fin de poste, gestes de commandement ...
- Evaluation du stagiaire en fin de formation : animer un test théorique.

Partie pratique

- Transmission du contenu pratique CACES® ou autorisation de formation professionnelle aux stagiaires :
 - Prise de poste et mise en service d'une Grue : contrôle documentaire, adéquation, vérification de l'engin.
 - Conduite et manœuvres d'une Grue.
 - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Evaluation du stagiaire en fin de formation : animer un test pratique.

PUBLIC : Grutier

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

Être âgé de 18 ans au moins
Être titulaire du CACES R483 cat. B
et/ou R490 ou R383 cat. 1B et/ou 2C
de moins de 5 ans et/ou R390

DURÉE : 10 jours – 70h
(9 jours de formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

PROGRAMME FORMATION

Formateur Levage

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience du « formateur » stagiaire.

La formation est réalisée lors d'une formation Grue en situation réelle. Analyse en fin de journée des acquis avec le formateur référent. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grues, différentes charges et parcours technique.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

TARIF INTRA : 450€ HT /jour /pers
Soit 540€ TTC/ jour /pers

PARTICIPANTS :

1 participant minimum et maximum / session

DELAIS D'ACCÈS :

Une fois par an

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN

SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

PROGRAMME FORMATION AIPR

(Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Niveau Opérateur - PRÉPARATION ET TEST



PUBLIC : Toutes personnes intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés ou subaquatiques, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs, titulaires ou non d'un CACES®.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

DURÉE : 1 jour – 7h
(6h de formation + 1h de test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou site client

TARIF INTER : 250€ HT / jour / pers
Soit 300€ TTC / jour / pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva

04.42.16.31.46

thf@foselev.fr

Objectif de la formation

- Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) obligatoire depuis le 1er janvier 2018.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Définition des rôles, des missions et des responsabilités de l'opérateur.
- Identification des principaux types de réseaux : souterrains, aériens, subaquatiques.
- Mesure des risques afférents aux réseaux souterrains et aériens et subaquatiques.
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée.
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants.
- Règle des « 4 A ».

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Apports théoriques et étude de cas, préparation au test QCM par des tests blancs sur la plateforme dédiée. Test QCM final réalisé sur la plateforme dédiée sous la surveillance du formateur.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, tablettes numériques tactiles, films pédagogiques. Mémento individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de réussite à l'examen.

L'attestation permettra à l'employeur de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA n°15465*01.

L'Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-57 THF Ind A

PROGRAMME FORMATION AIPR

(Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Niveau Encadrant - PRÉPARATION ET TEST



PUBLIC : Toutes personnes assurant l'encadrement des travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés ou subaquatiques.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire le français

DURÉE : 1 jour – 7h
(6h de formation + 1h de test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou site client

TARIF INTER : 250€ HT / jour / pers
Soit 300€ TTC / jour / pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les 4 mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Objectif de la formation

- Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- Pouvoir encadrer la réalisation des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) obligatoire depuis le 1er janvier 2018.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Définition de la réforme DT-DICT et ses acteurs.
- Définition des rôles, des missions et des responsabilités de l'encadrant.
- Identification des principaux types de réseaux : souterrains, aériens, subaquatiques.
- Mesure des risques afférents aux réseaux souterrains et aériens et subaquatiques.
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée.
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants.
- Règle des « 4 A ».

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Apports théoriques et étude de cas, préparation au test QCM par des tests blancs sur la plateforme dédiée. Test QCM final réalisé sur la plateforme dédiée sous la surveillance du formateur.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, tablettes numériques tactiles, films pédagogiques. Mémento individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de réussite à l'examen.
L'attestation permettra à l'employeur de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA n°15465*01.
L'Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

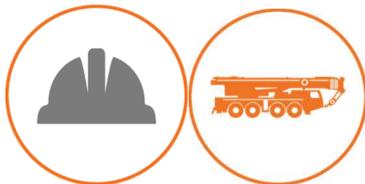
530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045
T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-57 THF n°1 Ind 0

PROGRAMME FORMATION

QSE & Spécifique Grue Mobile



Objectifs de la formation

- Connaître les règles de sécurité de bases dans le levage
- Connaître les procédures sécurité liées à l'activité Levage
- Connaître les bonnes pratiques dans le levage
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir les risques.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Accueil sécurité Groupe
- Les principales causes d'accidents dans l'activité Levage
- Les règles de sécurité de bases du Levage
- Une journée type d'un conducteur de grue mobile
- REX incident / accident activité Levage

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service de la Grue mobile
- Adéquation de levage
- Mise en situation terrain (risque de calage, risque de coactivité, risques d'élingage...)
- Utilisation des accessoires de levage
- Gestes de commandement
- Fin de poste

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués par le formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Grue Mobile, différentes charges.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Un QCM est distribué aux stagiaires en fin de session pour évaluer les connaissances acquises

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

PUBLIC : Grutier

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Lire et écrire le français

DURÉE : 1 jours – 7h

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou sur site client

TARIF INTER : 450 € HT/jour/pers
Soit 540€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session

Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les 4 mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après

étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva

04.42.16.31.46

thf@foselev.fr

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-38 n°2 THF Ind 0

PROGRAMME FORMATION

Spécifique Grue Mobile



PUBLIC : Grutier

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans

DURÉE : 2 jours – 14h

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou sur site client

TARIF INTER : 450 € HT/jour/pers
Soit 540€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session

Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les 4 mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :
Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Objectifs de la formation

- Être capable de conduire et d'utiliser en sécurité une grue mobile de catégorie B en situation réelle de chantier.

Contenu de la formation

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service de la Grue mobile
- Adéquation de levage
- Les techniques de mouflage
- Les calages spécifiques (devers, camarteau...)
- Retournement de pièce, levage à deux grues...
- Utilisation des accessoires de levage
- Gestes de commandement
- Fin de poste

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués par le formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

Grues Mobiles, différentes charges, appareils spécifiques, bois de calage et plaques de répartition.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances pratiques acquises au cours de la formation. L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

PROGRAMME FORMATION

Transports

Objectifs de la formation

- Connaître la réglementation relative aux transports exceptionnels
- Savoir quelles sont les obligations à respecter
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de suivre un itinéraire de transport exceptionnel

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementations
 - Le code de la route
 - L'Arrêté du 4 mai 2006 relatif aux transports exceptionnels
 - L'Arrêté du 4 avril 2011
- Les obligations
- Les sanctions

Partie pratique

- Présentation des réseaux 1TE et 2TE48 + circulation sur autoroutes et métropoles
- Suivre et tracer son itinéraire de transport exceptionnel à partir d'une autorisation
- Préparer les avis de passage pour les différents gestionnaires de voiries concernés par le passage du convoi exceptionnel

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués par le formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, cartes des réseaux de transports exceptionnels, autorisations sur itinéraire de transports exceptionnels.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Des questions sont posées tout au long de la partie théorique afin de s'assurer que les différents objectifs sont compris. Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

PUBLIC : Grutier, chauffeur PL/SPL, conducteur de véhicule de protection, tout public

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans au moins
- Lire et écrire le français

DURÉE : 1 jours – 7h

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou sur site client

TARIF INTER : 250 € HT/jour/pers
Soit 300€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les 4 mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CHEVALIER Maëva
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr